



AVRIL 2026

Regard des cadres sur le chômage

Le sentiment de ne pas être à l'abri du chômage et un attachement plus fort au modèle d'assurance chômage que les autres salariés du privé

Sommaire

01

Malgré un taux de chômage plus faible, les cadres ne se sentent pas à l'abri du chômage

02

Encore plus que les autres salariés du privé, les cadres perçoivent surtout le chômage comme une situation subie

03

Les cadres sont plus attachés au modèle d'assurance chômage que les autres salariés

Méthodologie

Ce document repose sur des données issues :

- Du **Baromètre de la perception du chômage et de l'emploi – Volet 7 de l'Unédic**, réalisé en **septembre 2025** auprès de 4 553 Français. Échantillon représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, par la méthode des quotas en matière de sexe, âge, croisés sexe-âge, catégorie socioprofessionnelle, catégorie d'agglomération, région de résidence, et chômeur/non-chômeur.
Les résultats issus de ce Baromètre présentés dans ce document concernent uniquement l'ensemble des salariés du secteur privé (1 287 salariés). Quelques résultats proviennent également du Volet 6 du Baromètre réalisé en septembre 2024.
- D'**enquêtes en ligne réalisées par l'Apec** auprès d'un échantillon de **1 000 cadres** en **octobre 2025** et de **2 000 cadres** en **septembre 2025**. Échantillon représentatif des cadres du secteur privé en et hors emploi par la méthode des quotas, en matière de sexe, d'âge, de secteur d'activité, de taille d'entreprise et de région.
- De l'**enquête emploi de l'Insee**, source officielle pour calculer le taux de chômage.

Principaux enseignements

Les cadres sont moins exposés au chômage que les autres salariés du privé mais ne se sentent pas pour autant à l'abri

Dans le secteur privé, seulement 4,2% des cadres sont au chômage, un taux deux fois inférieur à celui des non-cadres (9,2%). Cet écart constitue une constante dans le temps qui se vérifie quelle que soit la classe d'âge. Et si la moitié des cadres ont déjà connu une expérience concrète du chômage en étant inscrit à France Travail, elle reste moins répandue que pour l'ensemble des salariés du privé (53% vs 66%).

Pour autant, les cadres ne se sentent pas à l'abri du chômage. Neuf sur dix estiment que tout cadre peut être confronté au chômage au cours de sa carrière. Plus révélateur encore : 24% d'entre eux jugent très probable de connaître une période de chômage dans les deux prochaines années, une proportion similaire à celle des autres salariés (23%).

Au-delà du risque de chômage, les cadres s'inquiètent surtout de ne pas retrouver un emploi de qualité équivalente en cas de perte d'emploi (61% d'entre eux), une crainte particulièrement marquée chez les 55 ans et plus (75%). Les inquiétudes des cadres portent également sur la durée du chômage. Pour la majorité des cadres, une période de chômage est difficile à justifier à partir d'une durée de 6 mois.

Les cadres considèrent davantage que les autres salariés que le chômage est une situation subie

Les cadres considèrent moins que les non-cadres que les difficultés des chômeurs à retrouver un emploi sont dues au fait qu'ils ne font pas de concession. Encore plus que les autres salariés du privé, les cadres

perçoivent surtout le chômage comme une situation subie, due à des facteurs externes. Ils attribuent ainsi plus souvent son origine à la conjoncture économique (38% contre 19%) ou à la réticence des entreprises à embaucher (28% contre 17%). À l'inverse, ils mettent moins en avant les explications individuelles, comme le montant des allocations versées aux demandeurs d'emploi (22% contre 30%) ou le manque de volonté des chômeurs pour travailler (31% contre 34%).

Cette analyse globale se traduit par une plus grande bienveillance envers les demandeurs d'emploi : 78% des cadres estiment que leur quotidien est plus difficile que celui des actifs occupés (soit 15 points de plus que l'ensemble des salariés).

Les cadres sont plus attachés au modèle d'assurance chômage que les autres salariés

En cas de perte d'emploi, l'assurance chômage joue un véritable rôle d'amortisseur : 7 cadres sur 10 estiment qu'elle permet de diminuer l'inquiétude liée à un licenciement et qu'elle facilite les transitions professionnelles, des niveaux similaires à ceux de l'ensemble des salariés du privé. Et même si tous les cadres n'ont pas une vision claire du fonctionnement de l'assurance chômage (notamment le système de proportionnalité du salaire précédent seulement jusqu'à un certain seuil), 9 sur 10 s'estiment éligibles à l'assurance chômage en cas de perte d'emploi.

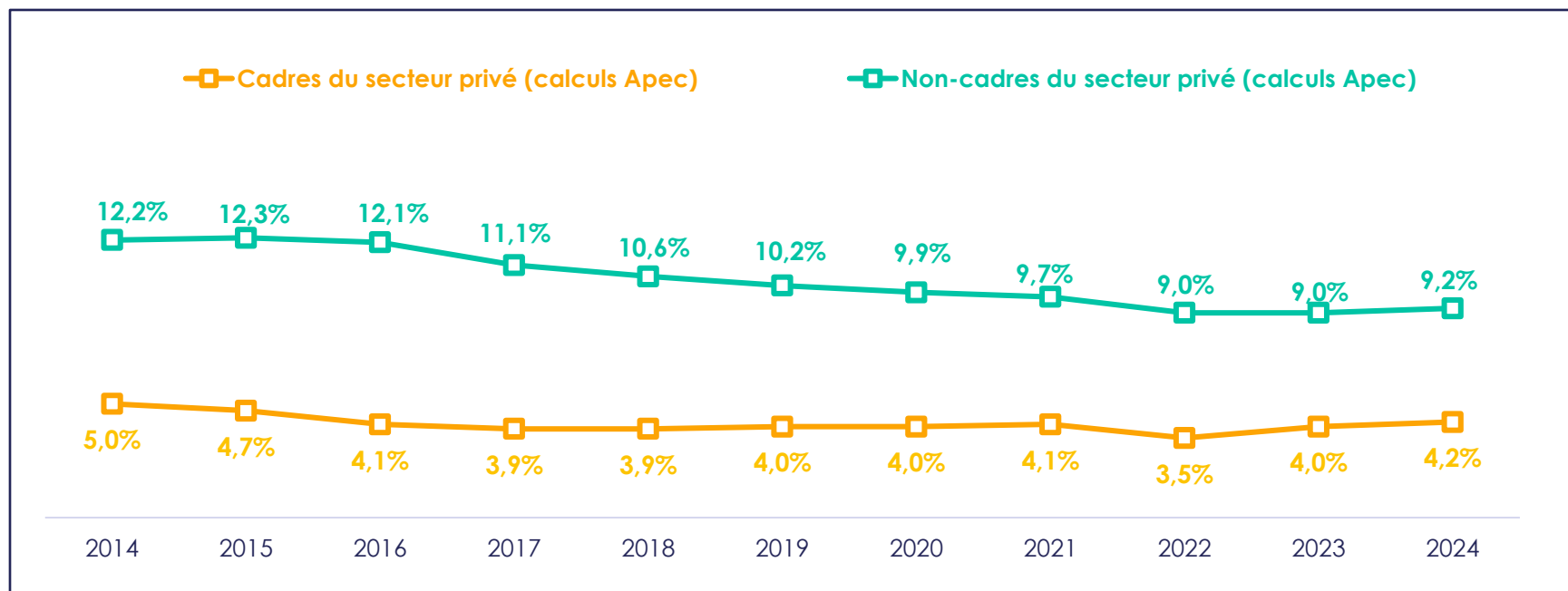
Surtout, peut-être en raison de leur lecture systémique du chômage, 80% des cadres déclarent être attachés au système français d'assurance chômage, un niveau nettement plus élevé que pour l'ensemble des salariés du privé (57%).

01.

Malgré un taux de chômage plus faible, les cadres ne se sentent pas à l'abri du chômage

Les cadres sont nettement moins exposés au chômage que les non-cadres

Évolution du taux de chômage BIT (Bureau international du travail) Moyennes annuelles

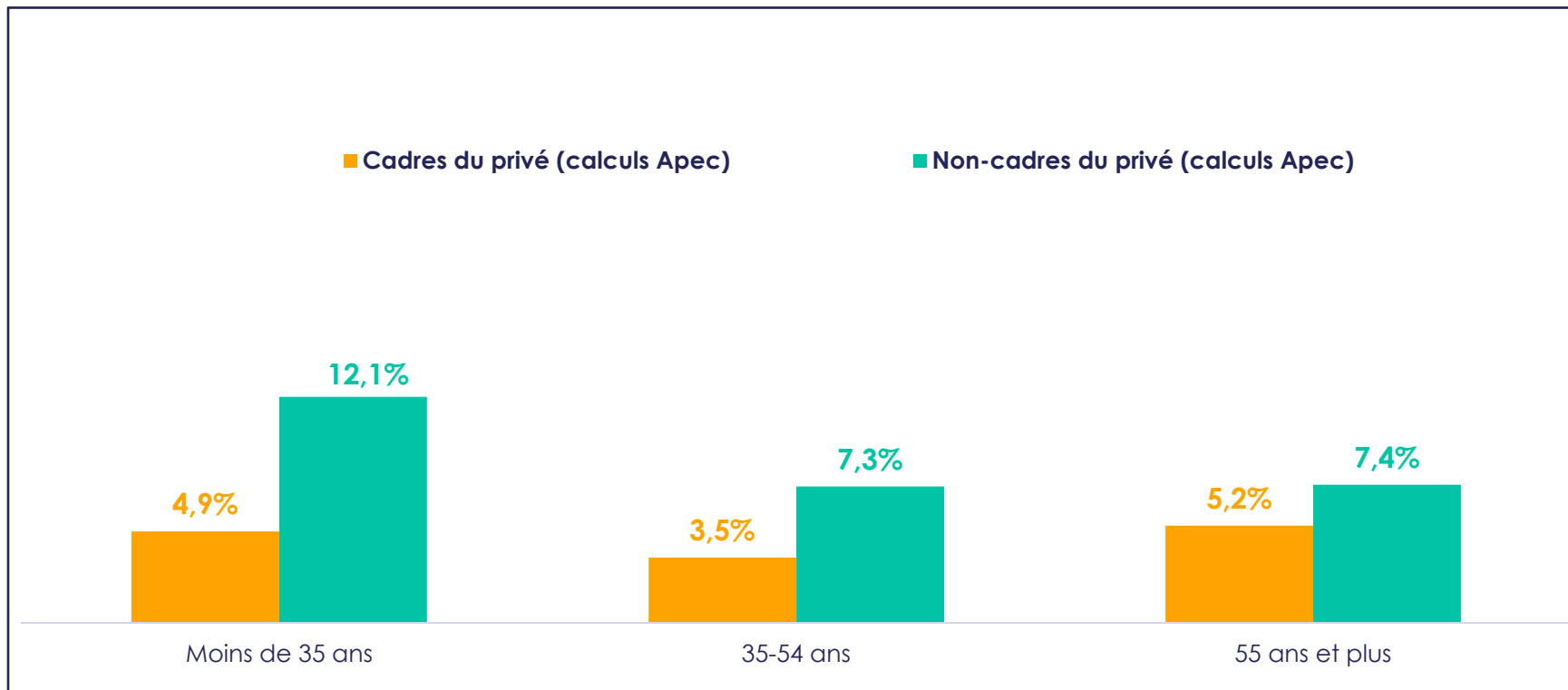


Les cadres du secteur privé correspondent ici à la catégorie Insee des cadres d'entreprise, qui regroupe les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise et les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise.

Base : Population des ménages, personnes actives. France hors Mayotte
Pour les cadres et les non-cadres du privé : hors chômeurs n'ayant jamais travaillé.
Source : Insee, enquêtes Emploi, traitement Apec. Données 2014-2020 rétropolées.

Un écart qui se confirme dans toutes les catégories d'âge, en particulier chez les plus jeunes salariés du privé

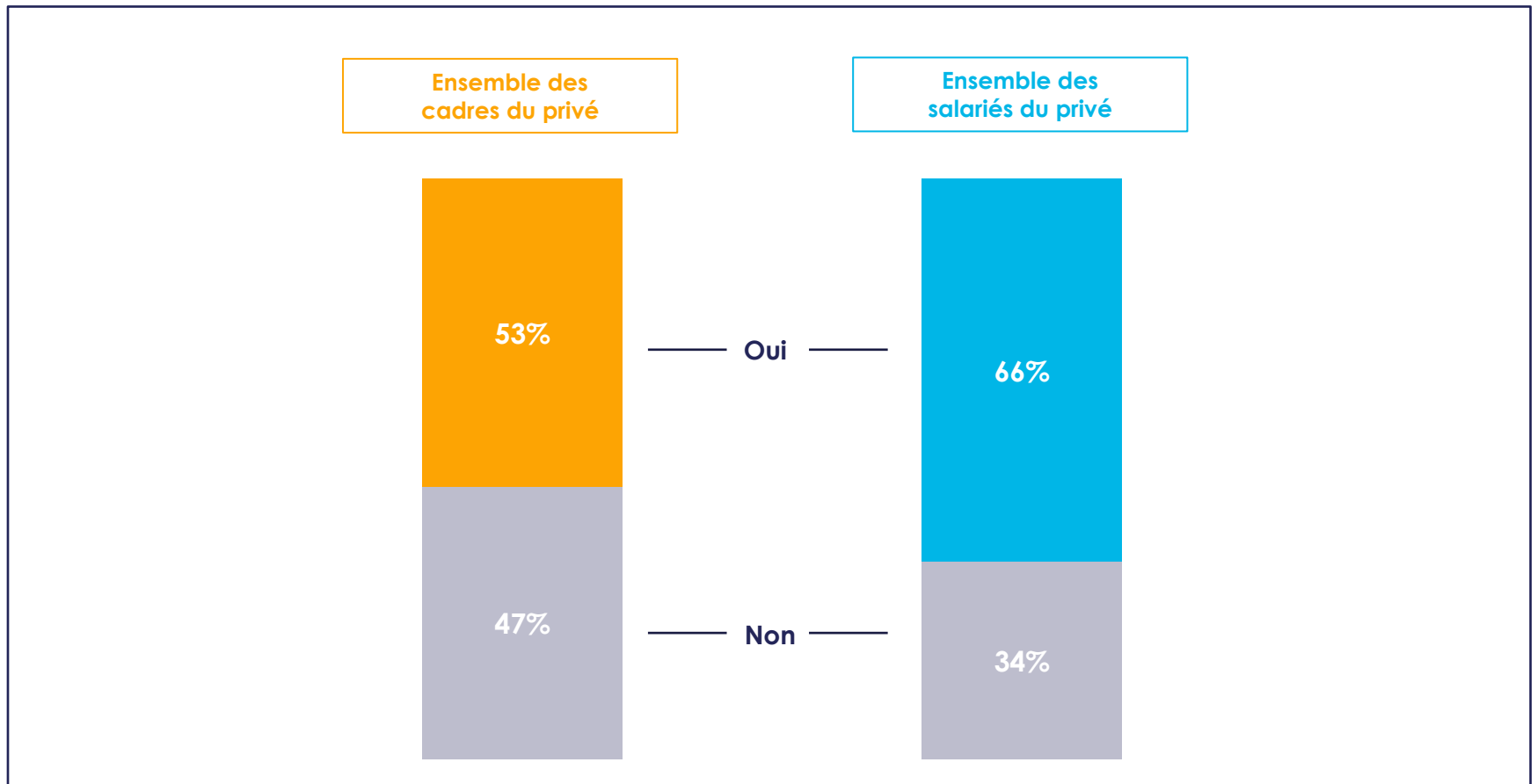
Taux de chômage BIT par âge Moyenne annuelle 2024



Base : Population des ménages, personnes actives. France hors Mayotte
Source : Insee, enquête Emploi 2024, traitement Apec.

Malgré tout, plus de la moitié des cadres du privé ont déjà vécu une expérience directe du chômage

> Au cours de votre vie, avez-vous déjà été inscrit en tant que demandeur d'emploi auprès de France Travail (ou Pôle emploi / ANPE - Assedic) ?

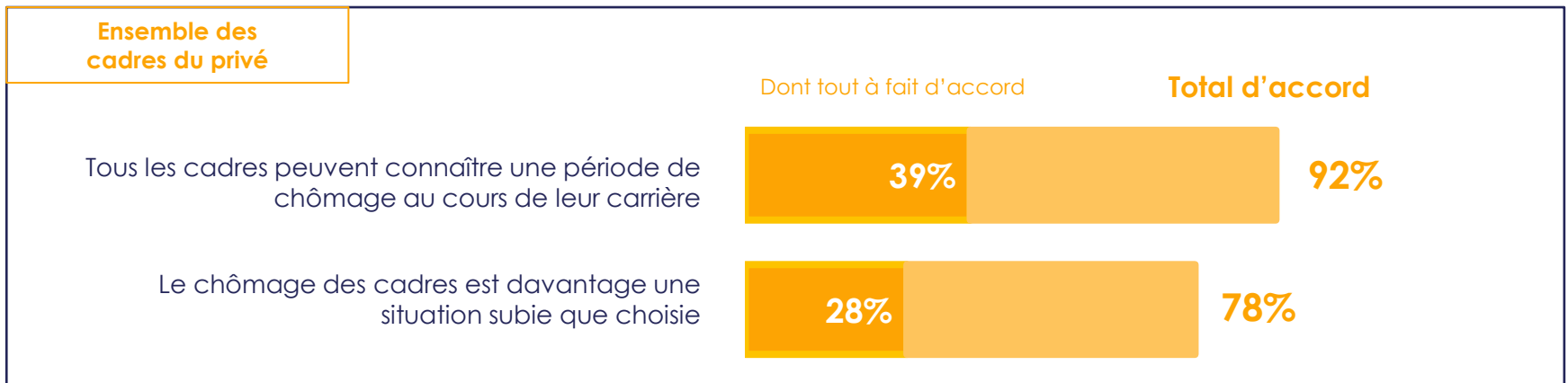


Source : Baromètre Unédic V7, 2025

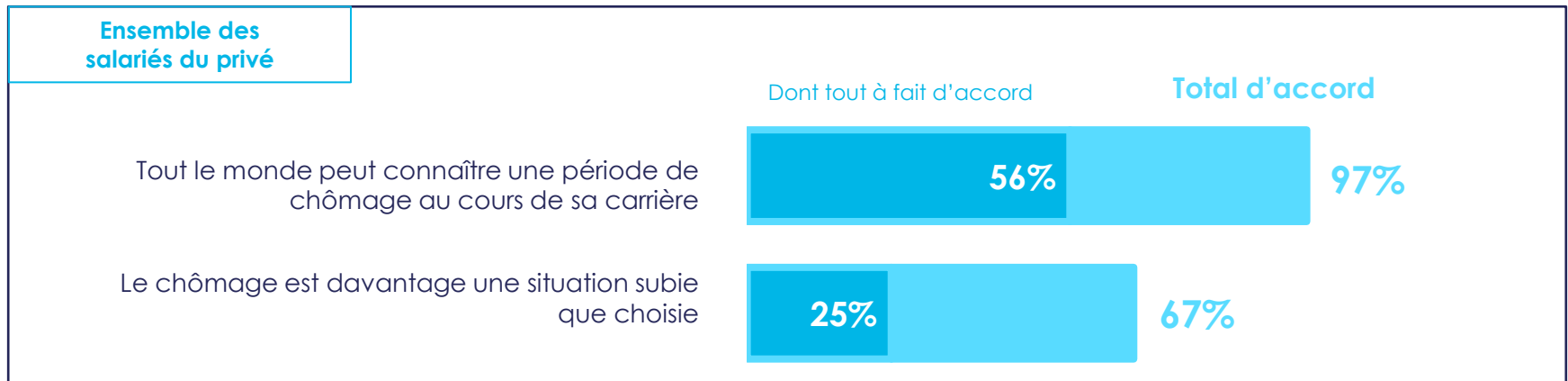
Source : Apec, 2025

Les cadres sont quasiment unanimes pour dire qu'ils ne sont pas à l'abri du chômage

> Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes ?



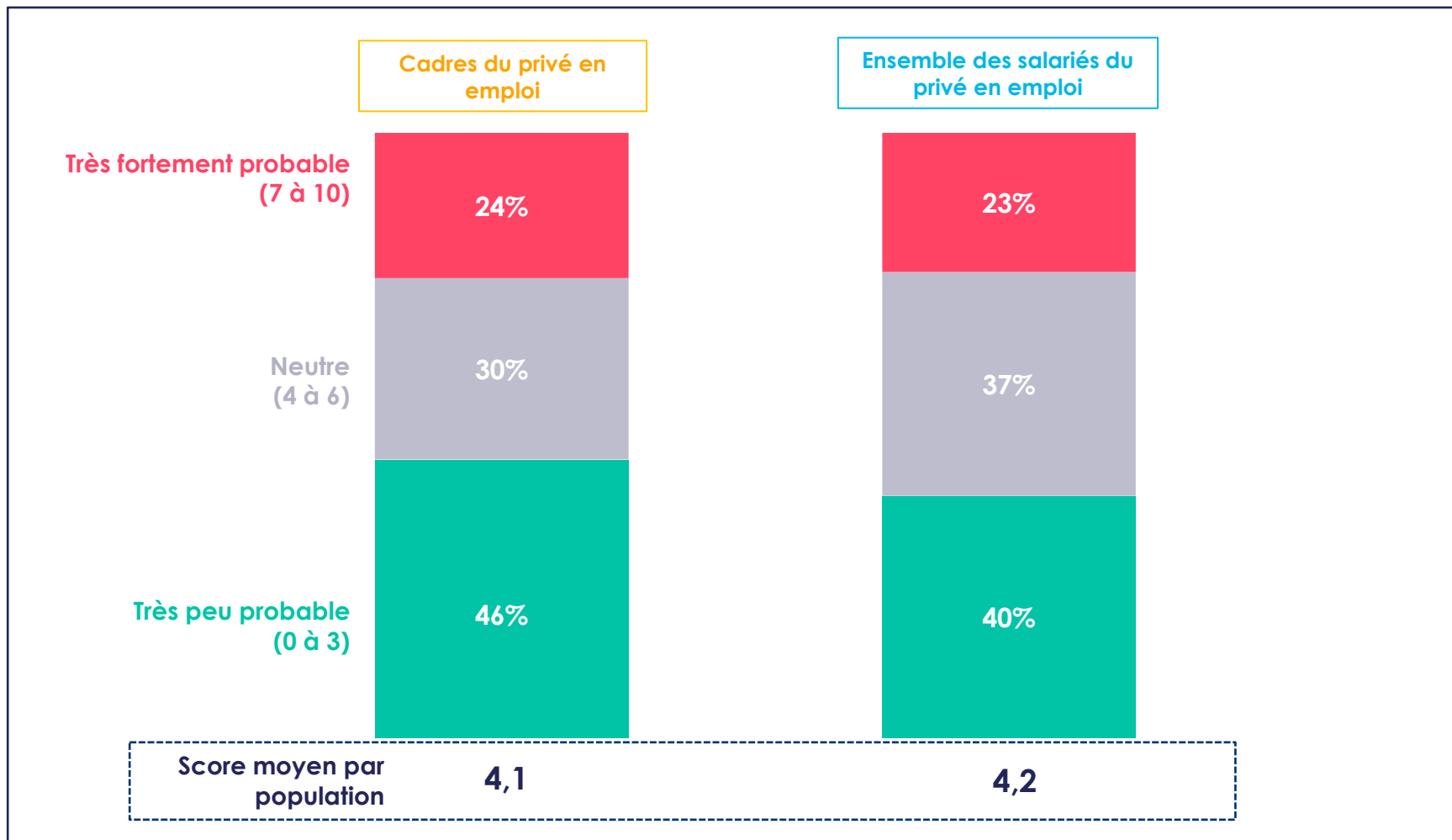
Source : Apec, 2025



Source : Baromètre Unédic V7, 2025

Un sentiment d'exposition au chômage comparable à celui des salariés du privé

> D'après vous, quelle est la probabilité que vous connaissiez au moins une période de chômage au cours des deux prochaines années ? (0 très peu probable à 10 très fortement probable)

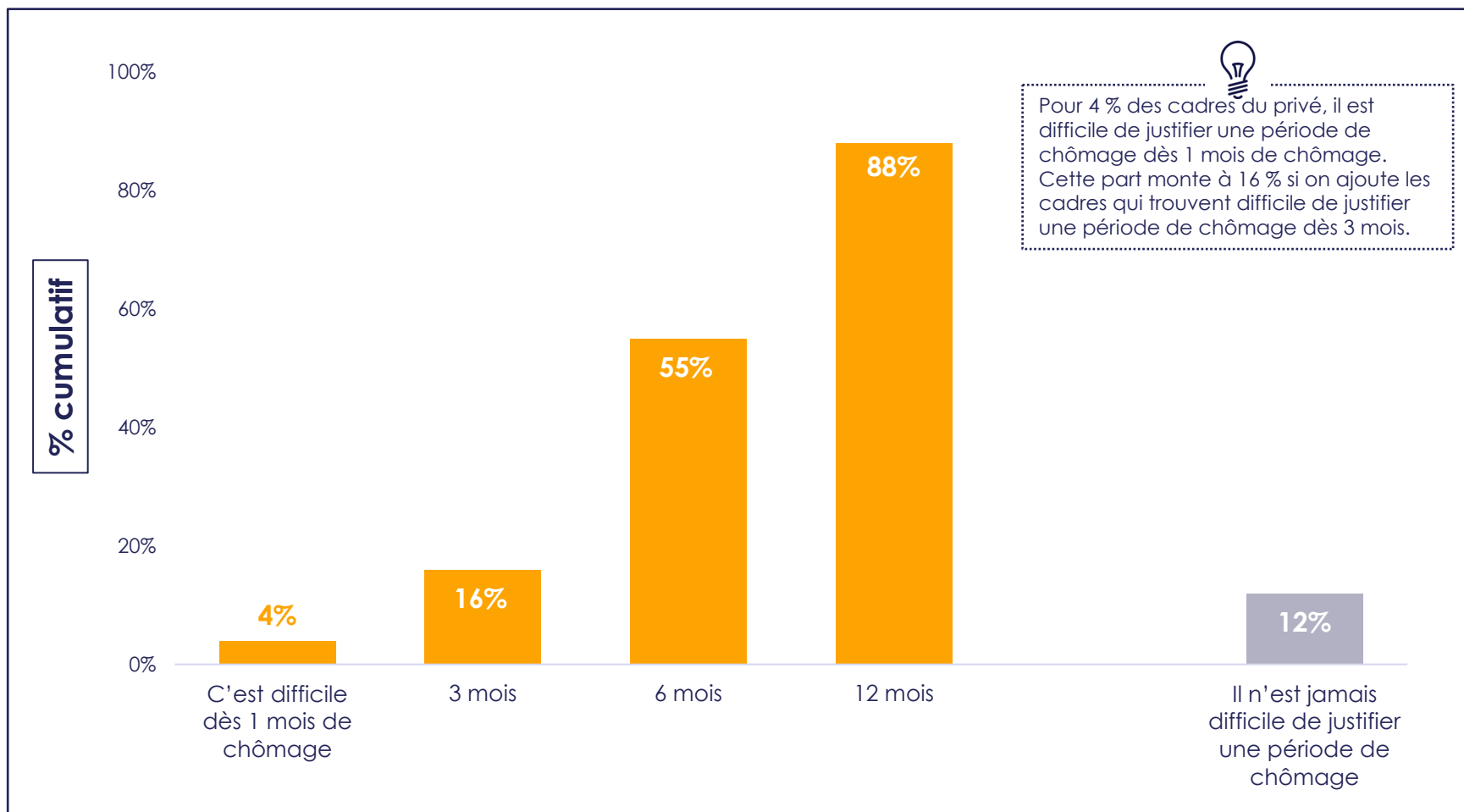


Base : cadres en emploi
Source : Apec, 2025

Base : actifs en emploi
Source : Baromètre Unédic V6, 2024

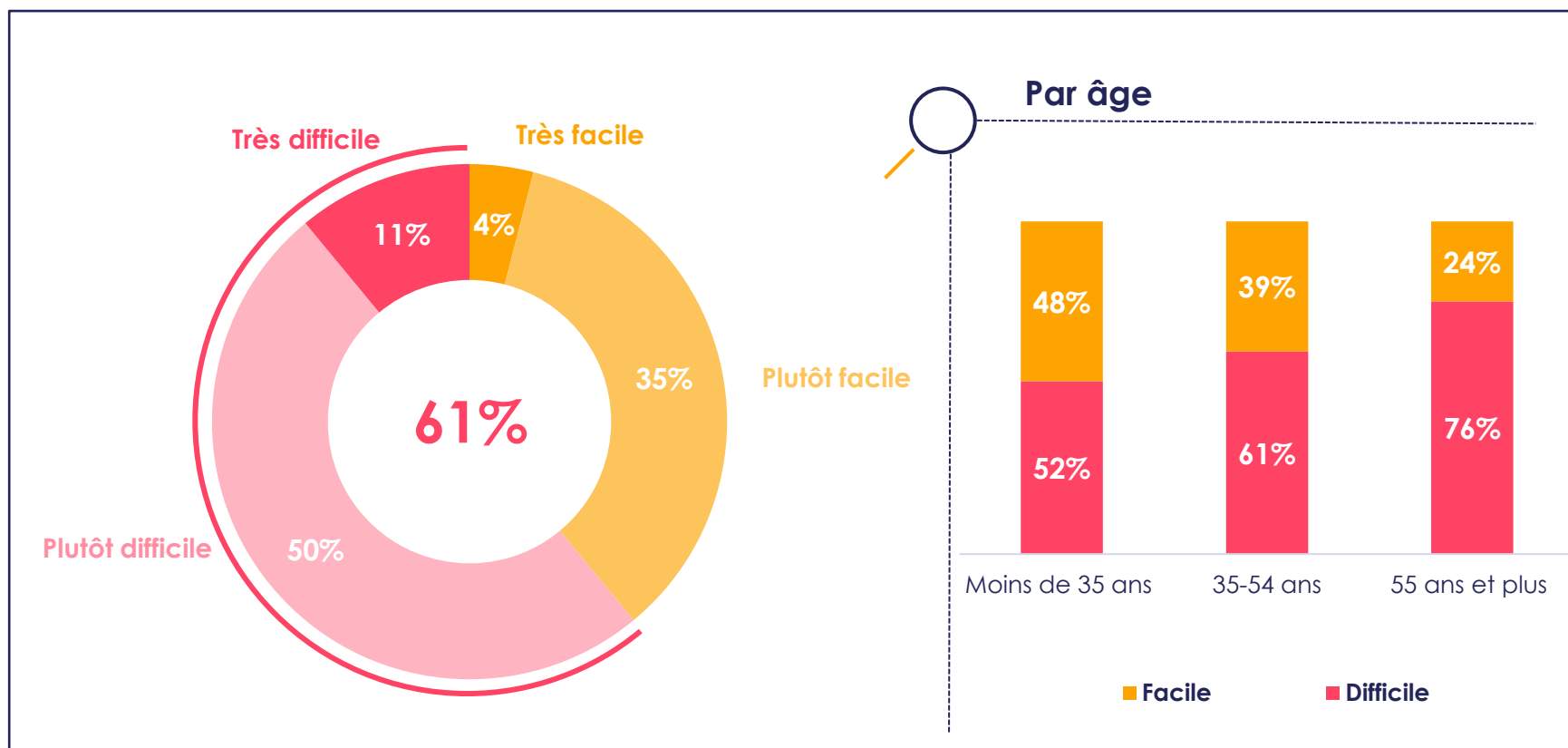
Pour la majorité des cadres, une période de chômage est difficile à justifier à partir d'une durée de 6 mois

> Selon vous, à partir de combien de temps est-il DIFFICILE, pour un cadre, de justifier une période de chômage devant un recruteur ?



Au-delà du risque de chômage, la majorité des cadres sont préoccupés par le risque de ne pas retrouver une qualité d'emploi équivalente...une préoccupation qui croît avec l'âge des cadres

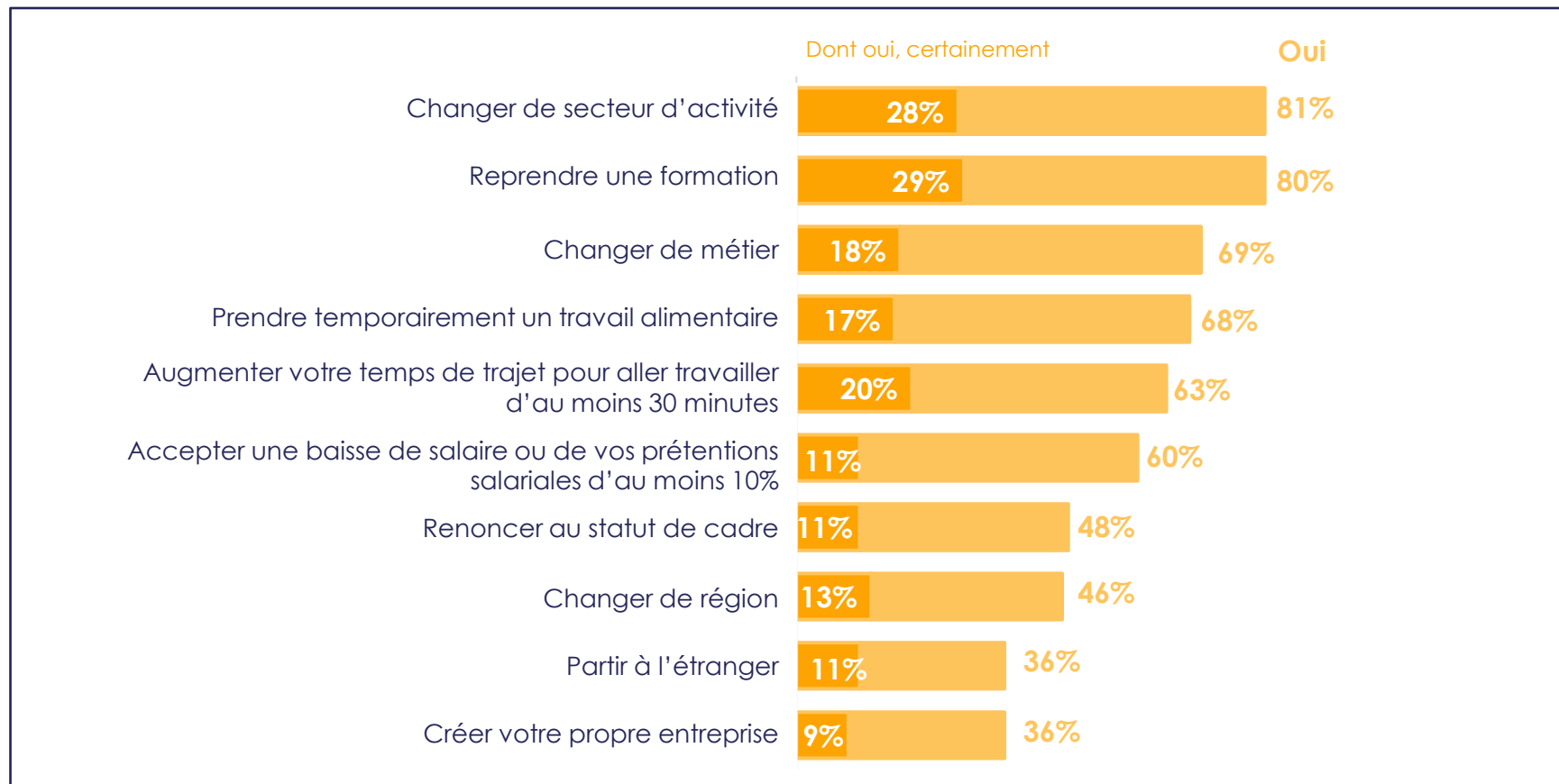
> Selon vous, en cas de perte d'emploi, est-il plutôt facile ou difficile de retrouver un emploi EQUIVALENT pour un cadre ?



Base : ensemble des cadres du privé
Source : Apec, 2025

Face au chômage, les cadres sont prêts à changer de métier ou à revoir leur rémunération à la baisse, mais moins à changer de statut ou de région

> Si vous deviez perdre votre emploi, seriez-vous prêt à / si votre recherche d'emploi devait durer, seriez-vous prêt à :



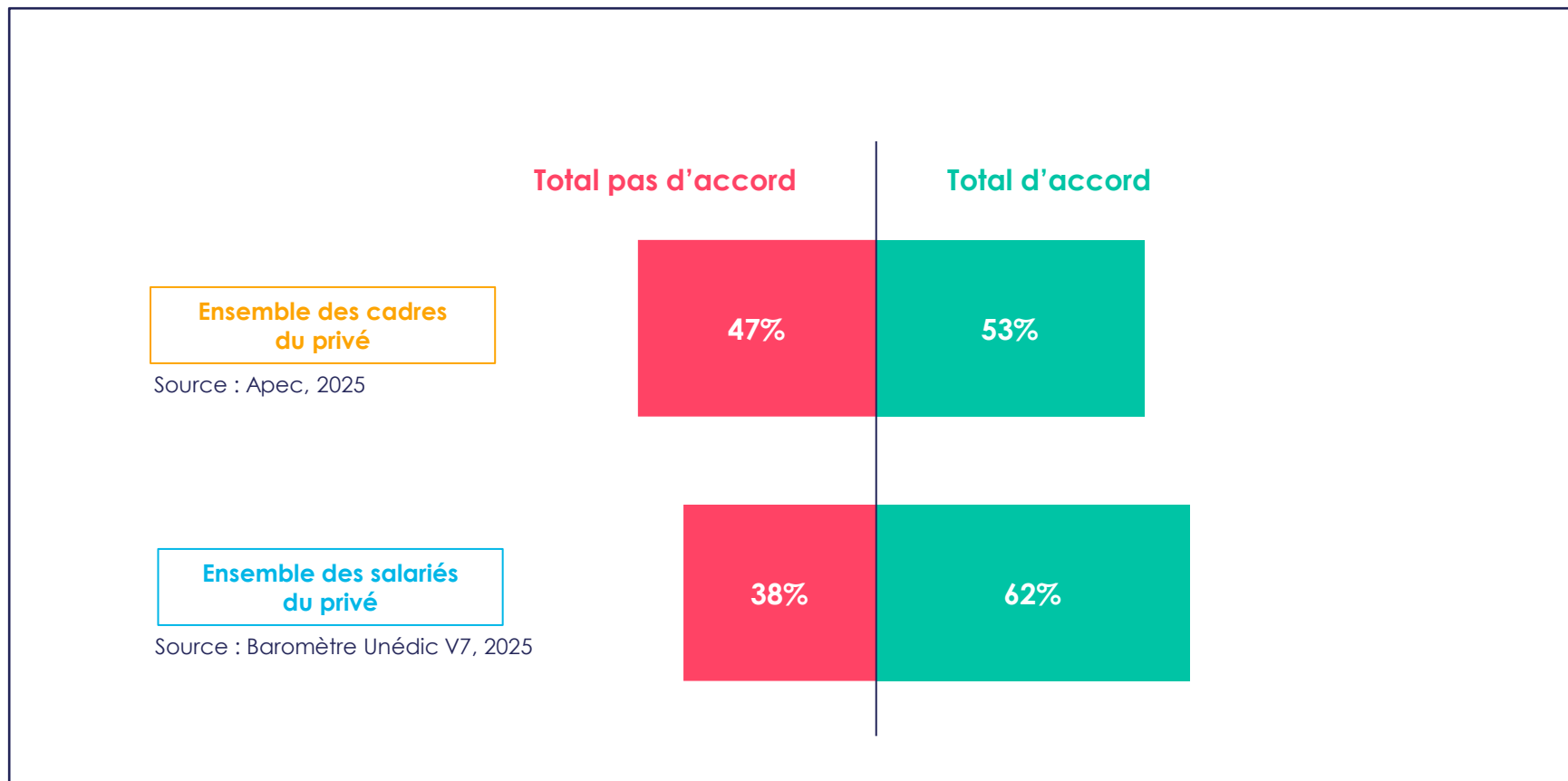
Base : ensemble des cadres du privé
Source : Apec, 2025

02.

**Encore plus que les autres
salariés du privé, les cadres
perçoivent surtout le chômage
comme une situation subie**

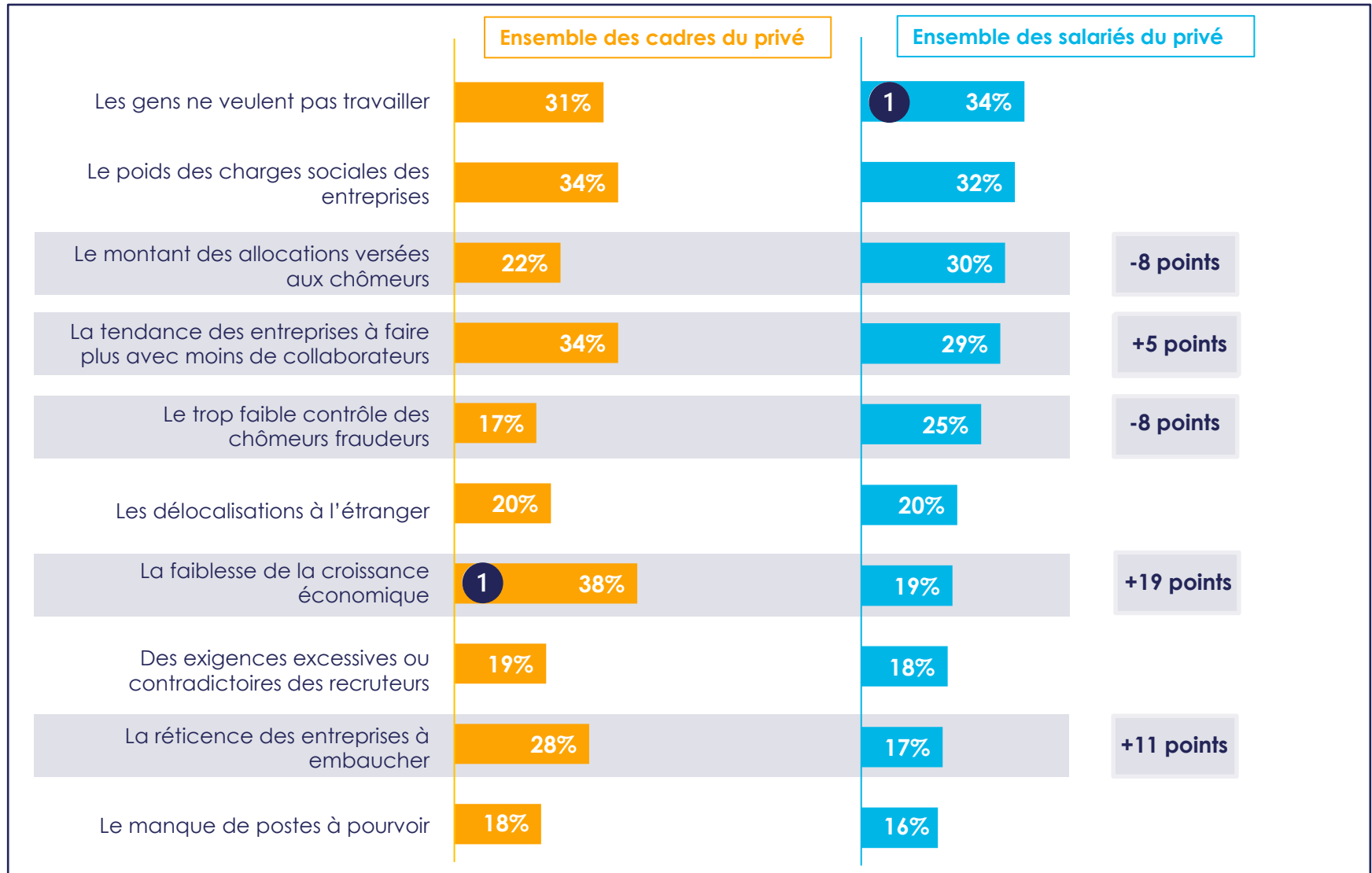
Les cadres considèrent moins que autres salariés que le fait de rester au chômage résulte d'une absence de concessions

> Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec l'affirmation suivante : les chômeurs / les cadres chômeurs ont des difficultés à trouver du travail car ils ne font pas de concessions dans leur recherche d'emploi ?



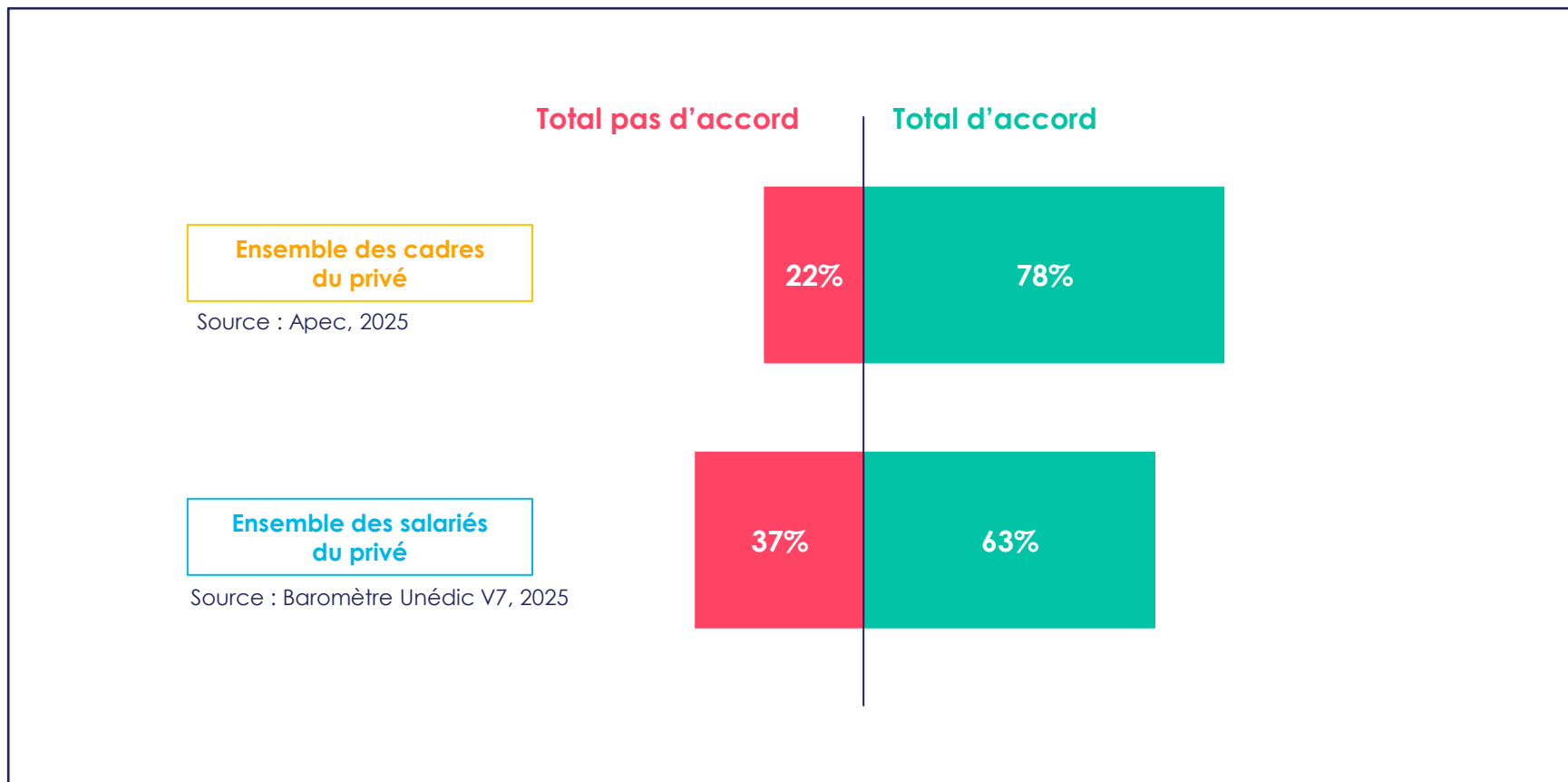
Les cadres attribuent davantage le chômage à des facteurs économiques et moins aux chômeurs eux-mêmes

> Selon vous, quelles sont aujourd'hui les principales causes du chômage ? TOP 10 (cause citée au moins une fois)



Les cadres considèrent davantage que les autres salariés que le quotidien au chômage est difficile

> Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec l'affirmation suivante : les chômeurs / les cadres chômeurs ont un quotidien plus difficile (situation financière, estime de soi, état d'esprit dégradé, stress, etc.) que les personnes en emploi ?

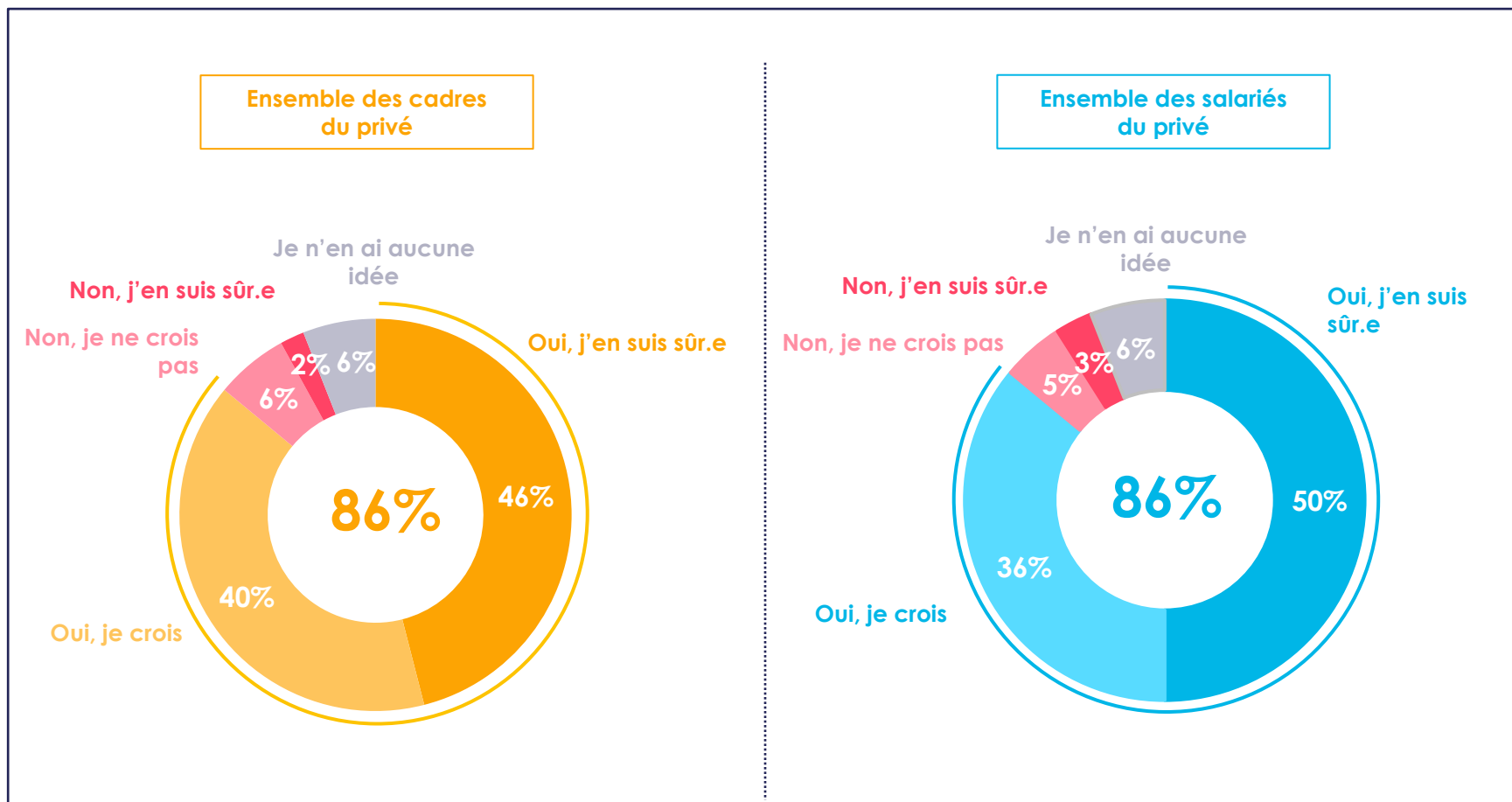


03.

Les cadres sont plus attachés au modèle d'assurance chômage que l'ensemble des salariés du privé

Comme chez les autres salariés du privé, la grande majorité des cadres s'estiment éligibles aux allocations chômage

> Si vous perdiez involontairement votre emploi, pensez-vous que vous auriez le droit de bénéficier des allocations chômage ?

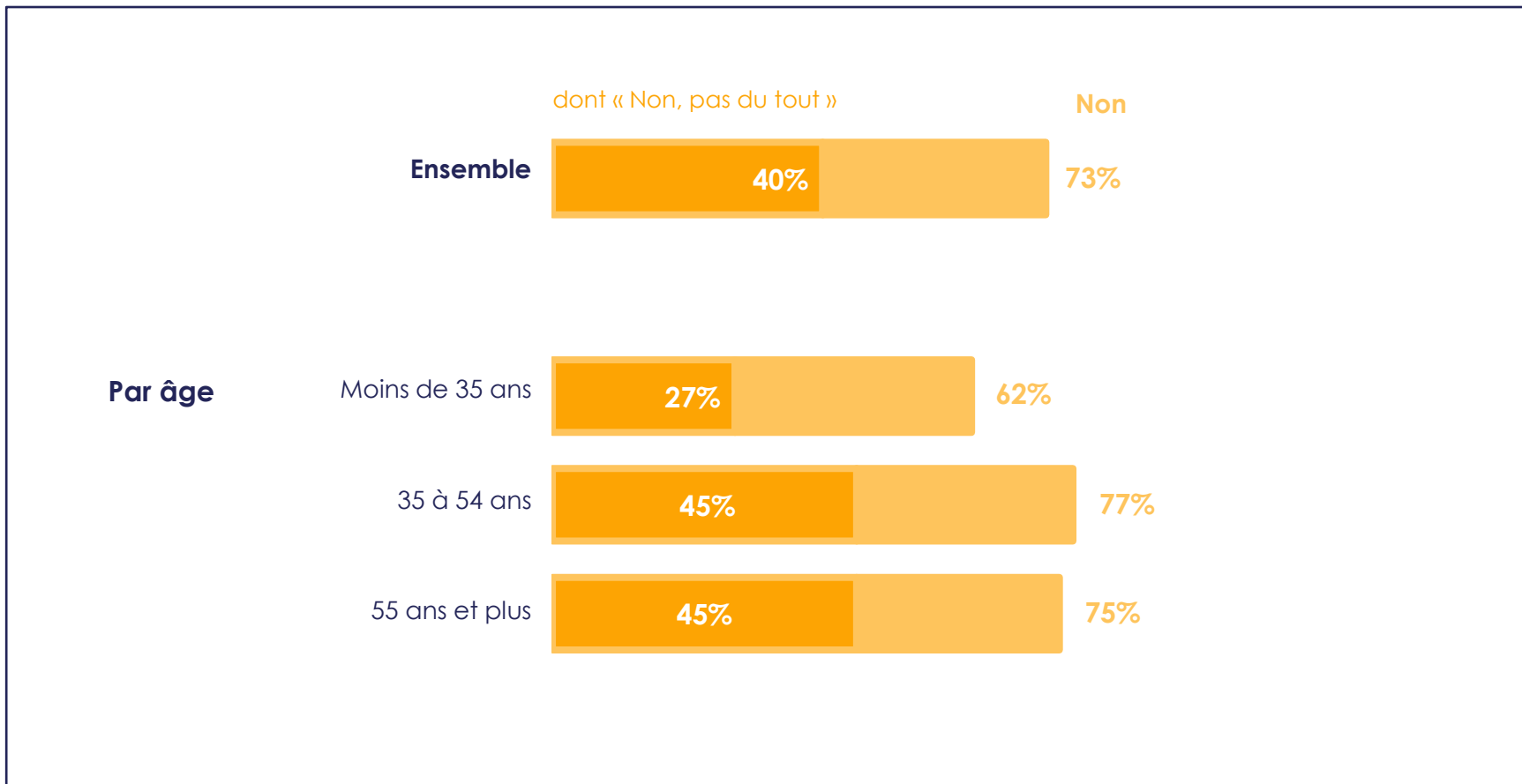


Base : cadres en emploi
Source : Apec, 2025

Source : Baromètre Unédic V7, 2025

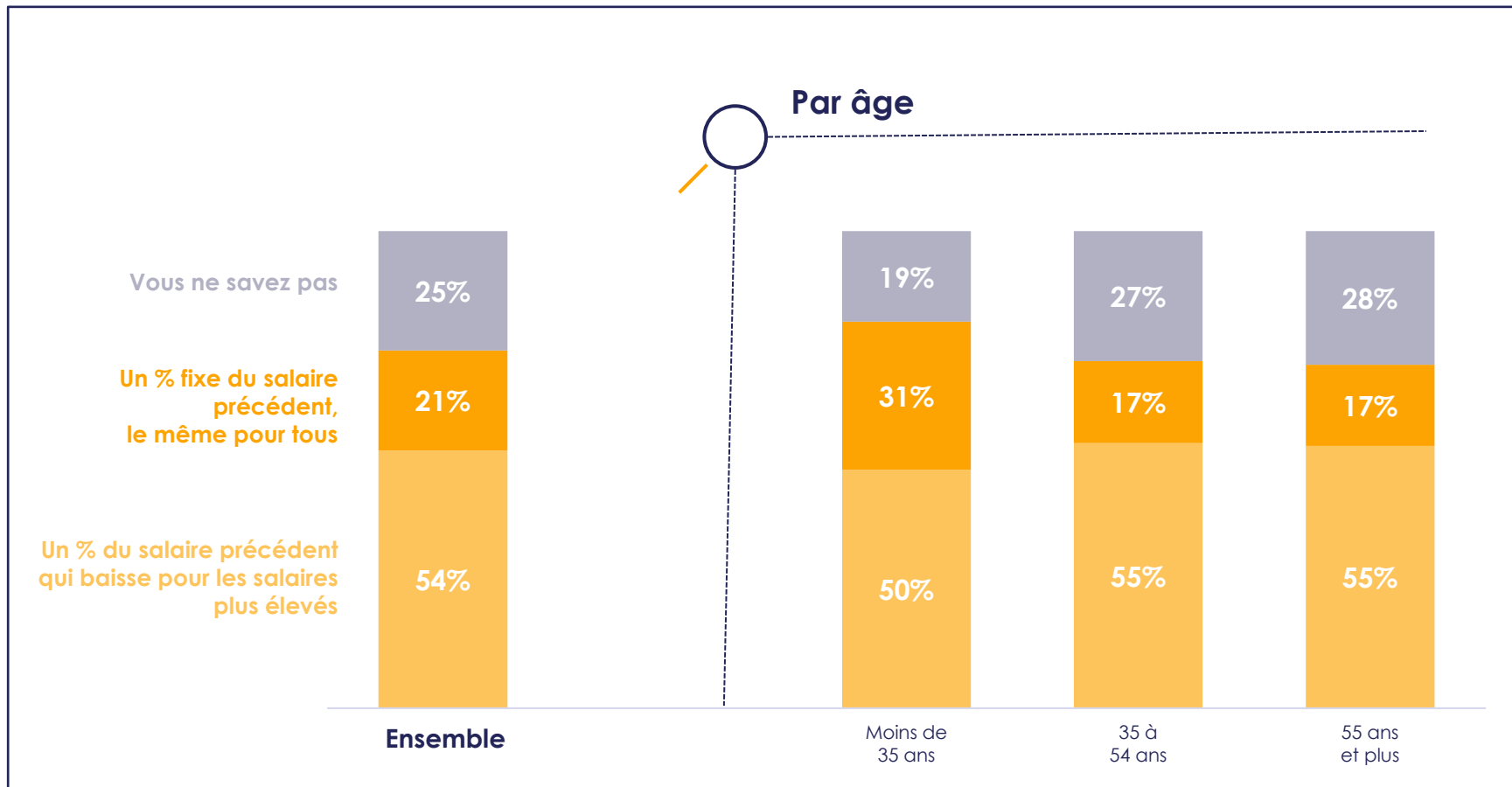
Mais les cadres connaissent mal le montant d'indemnité auquel ils auraient droit en cas de période de chômage

> Si vous deviez vous retrouver au chômage, connaissez-vous le montant que vous recevriez comme indemnité chômage de France Travail ? (% Non)



Et seul un cadre sur deux sait que l'indemnité chômage est proportionnelle au salaire précédent seulement jusqu'à un certain seuil

> Selon vous, aujourd'hui, l'indemnité chômage correspond elle à ... ?



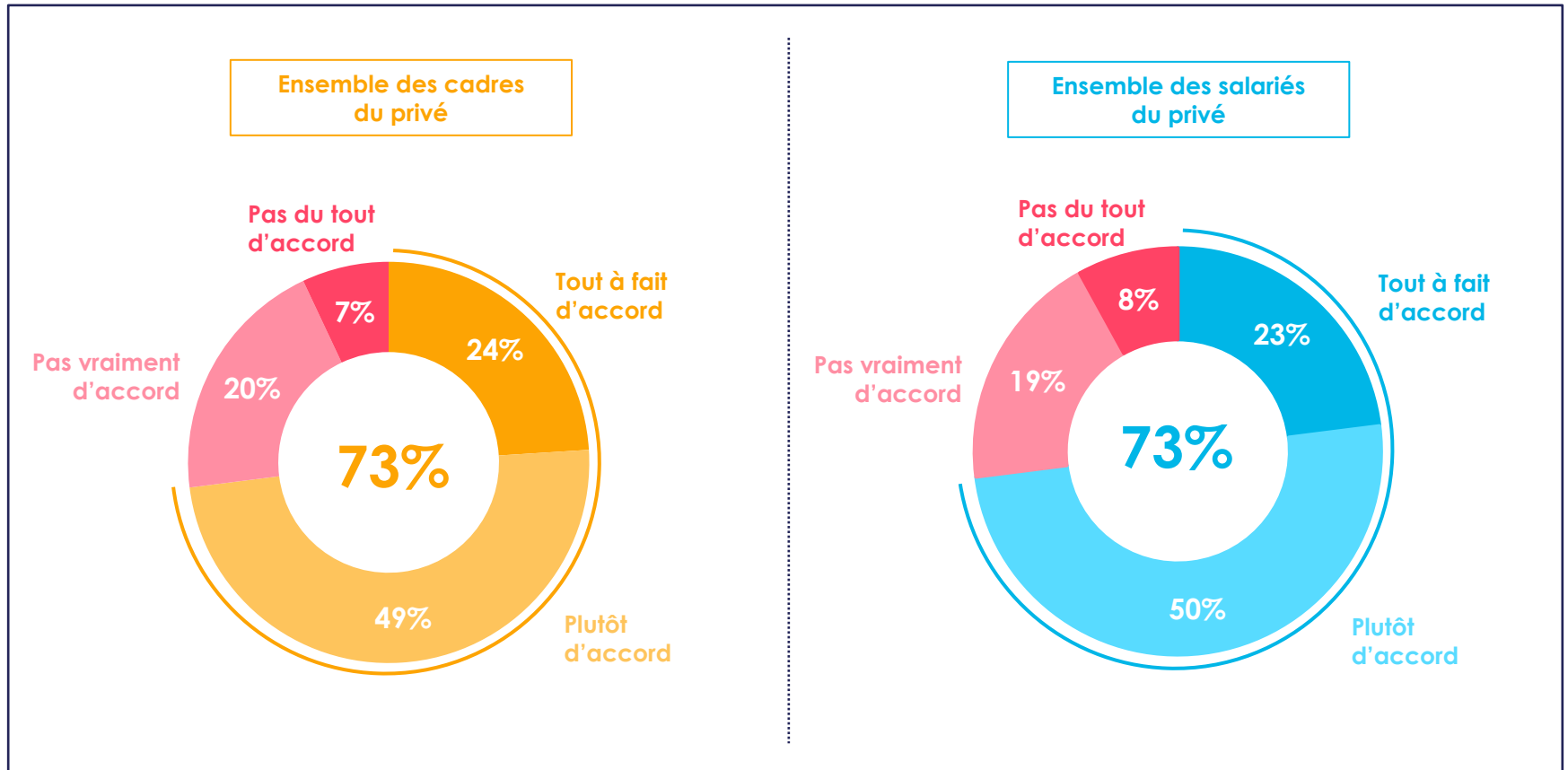
Base : ensemble des cadres

Source : Apec, 2025

Les cadres estiment que l'assurance chômage réduit les inquiétudes liées à la perte d'emploi, un sentiment partagé avec l'ensemble des salariés du privé

> Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec l'affirmation suivante ?

« L'assurance chômage réduit votre inquiétude de perdre involontairement votre emploi »



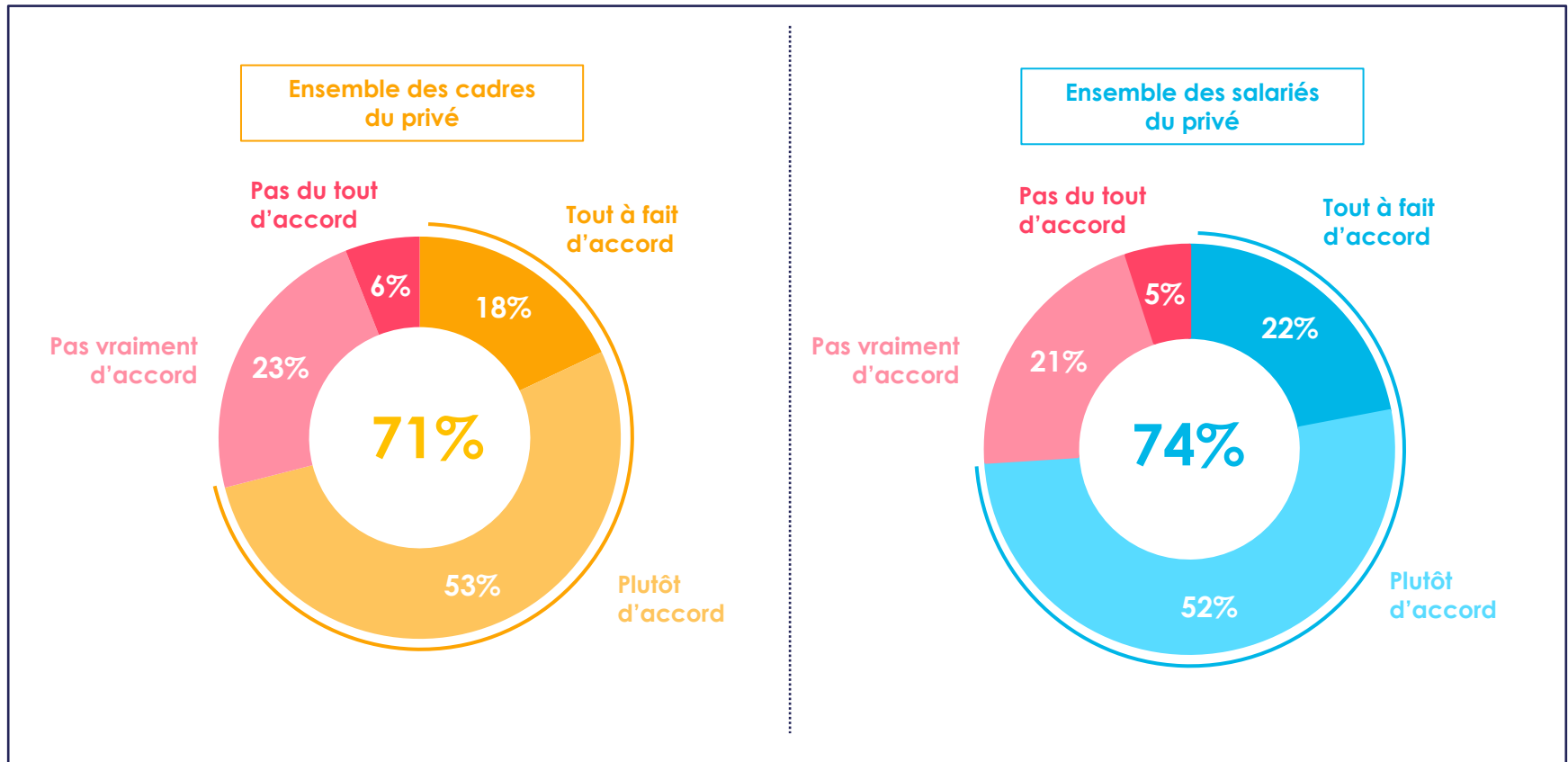
Source : Apec, 2025

Source : Baromètre Unédic V7, 2025

Et ils partagent la même conviction qu'elle réduit également les risques liés aux changements professionnels

> Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec l'affirmation suivante ?

« L'assurance chômage rend moins risqués les changements volontaires de vie professionnelle (changement d'employeur ou de métier, reconversion, création ou reprise d'une entreprise, etc.) »

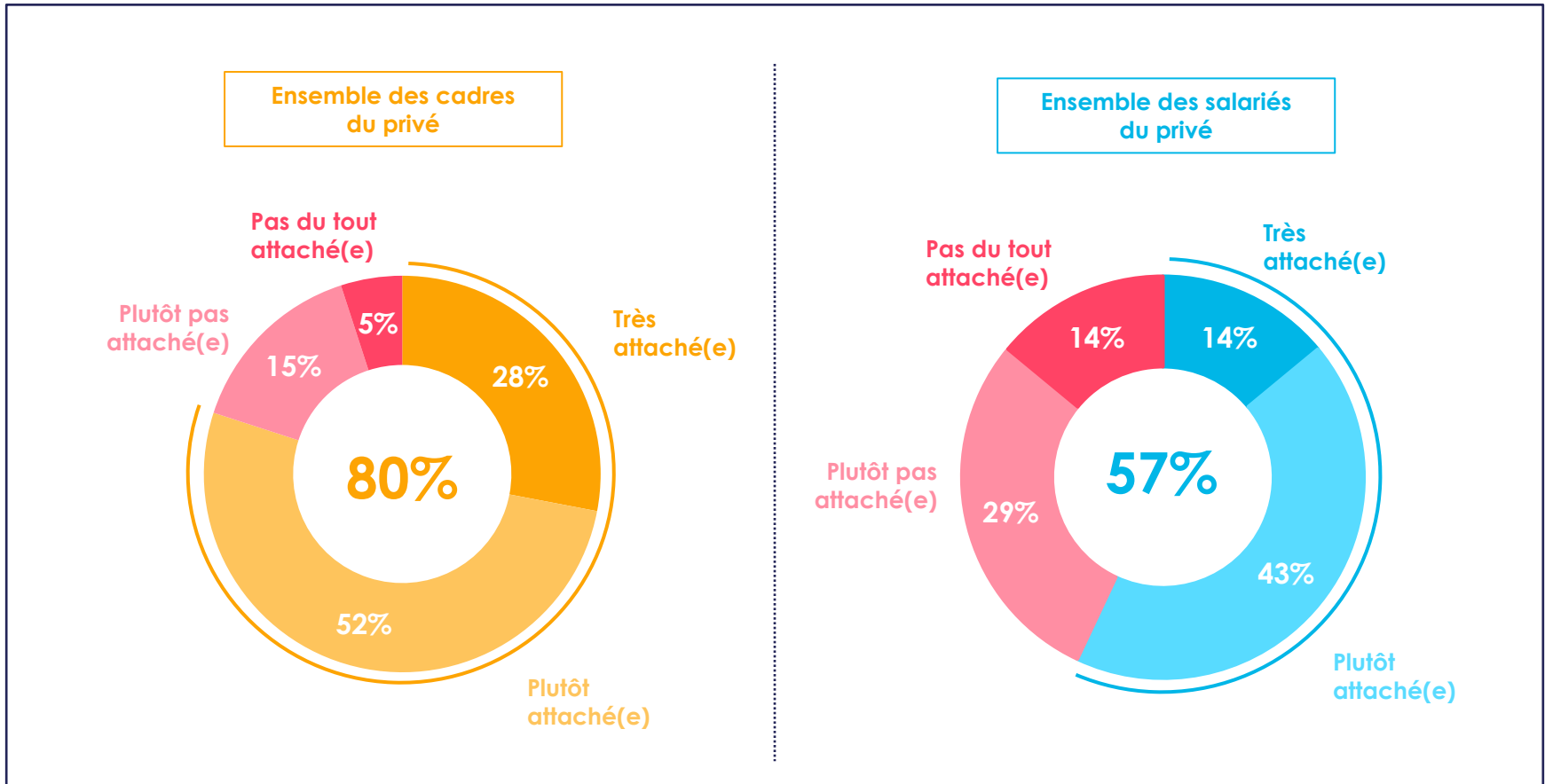


Source : Apec, 2025

Source : Baromètre Unédic V7, 2025

Les cadres sont surtout nettement plus attachés au modèle français d'assurance chômage que les autres salariés du privé

> Globalement, diriez-vous que vous êtes attaché(e) ou non au modèle français d'assurance chômage ?



Source : Apec, 2025

Source : Baromètre Unédic V7, 2025

L'observatoire de l'emploi cadre



RECRUTEMENT
PRÉVISIONS
& PROCESSUS



TRAJECTOIRES
PARCOURS
& INÉGALITÉS



COMPÉTENCES
MÉTIER
& SOCIÉTÉ

L'observatoire de l'Apec réalise des études pour mieux comprendre le marché de l'emploi des cadres et anticiper les tendances à venir, en matière de modalités de recrutement et de fidélisation, de processus de mobilité, d'évolution des métiers et des compétences.

Les études publiées s'articulent autour de trois grands axes :

- > Analyser les besoins, les difficultés et les processus de **recrutement** des cadres ;
- > Comprendre les **trajectoires** des cadres, leurs parcours et les inégalités qui peuvent en résulter ;
- > Révéler les évolutions des métiers et des **compétences** des cadres en lien avec les transformations sociétales.

ISSN 2681-2819
(COLLECTION TRAJECTOIRES)

Avril 2026

Cette étude a été réalisée par la direction données et études (DDE) de l'Apec en partenariat avec l'Unédic.

Directrice de la DDE de l'Apec : Hélène Garner
Responsables du pôle études : Emmanuel Kahn, Gaël Bouron
Équipe projet : Thi Minh Chau Nguyen, Clara Bosi

Directrice de la communication de l'Unédic : Vanessa Hendou
Équipe projet : Adrien Gaboulaud, Séverine Guessé



Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site www.corporate.apec.fr/ > Nos études

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

27 rue Louis Vicat - 75015 Paris

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0 809 361 212 Service gratuit
+ prix appel

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H
Aux horaires France hexagonale

© Apec. Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux MEDEF, CPME, U2P, CFDT, CFE-CGC, FO, CFTC, CGT.

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).